

## **Communiqué de presse**

Les propos tenus ces derniers temps par le Colonel VIGNON, président de la fédération des sapeurs-pompiers (Fnsfp), sur les services d'urgence hospitaliers sont mensongers et inacceptables. Samedi soir encore sur TF1, le président de la Fnsfp s'est exprimé d'une façon étonnamment agressive et corporatiste, alors que, le matin même, le Président de la République l'avait exhorté à ne pas « s'attacher à de fausses querelles » ni « réduire le sujet à une opposition entre « rouges » et « blancs » inutile et inefficace ».

Un tel acharnement nous préoccupe au plus haut point.

En cherchant à discréditer les Samu, c'est en fait la confiance des français dans la médecine d'urgence publique que la Fnsfp atteint. Des personnes, en particulier des personnes âgées, commencent à appeler les centres 15 pour faire part de leur désarroi : qui doivent-elles appeler, puisqu'il leur est dit que plus rien ne fonctionne ?

Ceci alors que la situation sur le terrain est totalement opposée à la caricature présentée par la Fnsfp.

L'organisation française de l'urgence médicale n'est pas un système "à bout de souffle". Elle est, au contraire, une référence internationale dont de nombreux pays s'inspirent. On en trouve de multiples déclinaisons en Europe, et jusque, par exemple, au Brésil ou même en Chine qui se prépare à moderniser son organisation en vue des jeux olympiques. Les publications scientifiques internationales soulignent, en de multiples occasions, la très grande efficacité de notre organisation, par exemple dans la prise en charge des syndromes coronariens aigus.

Les urgentistes hospitaliers ont une très grande considération à l'égard des secouristes des services d'incendie et de secours qui jouent efficacement leur rôle. Et les professionnels de ces services, avec lesquels les Samu travaillent au quotidien, tiennent un tout autre discours que celui qui est aujourd'hui médiatisé.

Des milliers de français doivent leur vie à l'action conjuguée des services d'incendie et de secours et des Samu. L'organisation efficace des secours et des soins nécessite, notamment, une action complémentaire de ces deux services qui ne doivent, en aucun cas, être présentés et vécus comme concurrents.

Les médecins libéraux et les transporteurs sanitaires privés jouent également un rôle déterminant dans la prise en charge des urgences médicales. Le rôle des ambulanciers, en particulier, doit être mieux reconnu et encouragé par des financements adaptés.

Le nombre des demandes des patients ne cesse d'augmenter, car le public a une très grande confiance dans les structures hospitalières d'urgence : Samu, Smur, services des urgences.

Une campagne d'information sur les urgences cardio-vasculaires et neuro-vasculaires va, très prochainement, être lancée. Il importe que le discours soit clair et porté par tous, sans exception : appeler plus précocement encore les Samu-Centres 15 pour sauver encore plus des vies.

La Fnsfp propose une nouvelle organisation fondée sur la rapidité d'envoi de secouristes et le transport le plus rapide possible vers l'hôpital le plus proche. Ce n'est pas une nouvelle idée, mais la reprise d'un concept inefficace rejeté en France depuis des décennies. Le transport systématique des patients vers l'hôpital le plus proche serait, en réalité, la cause d'une perte de temps qui peut être fatale. L'hôpital le plus proche n'étant pas nécessairement équipé pour accueillir toutes les catégories de patients, un transfert secondaire vers un centre spécialisé serait donc nécessaire pour les cas les plus graves, ce qui ne manquerait pas d'allonger considérablement les délais et d'augmenter la mortalité.

La plus-value apportée par le Samu-Centre 15 dans la prise en charge des urgences est essentielle. La médecine d'urgence est complexe, comme est complexe la situation individuelle de chacun des patients. Pour garantir une réponse appropriée à chaque demande, les Samu offrent au public le service d'une réponse téléphonique médicale (régulation médicale) dont le but est de déterminer la réponse la mieux adaptée à chaque cas ; cette réponse comporte également l'orientation du patient au sein des filières hospitalières (elles-mêmes extrêmement complexes). Cette orientation appropriée du patient est un facteur clé de la qualité de sa prise en charge, ce qui justifie les quelques secondes investies dans la transmission de toutes les informations utiles au médecin régulateur.

Le Président de la République a raison d'affirmer « Je ne veux pas de querelles de chapelles. Je veux de l'efficacité et du pragmatisme pour répondre aux attentes des Français, en mobilisant les moyens à bon escient. ». En soulignant l'objectif de mobilisation des moyens à bon escient, le Président de la République conforte le processus de la régulation médicale. Il est d'ailleurs très explicite sur ce point : « n'oublions pas que la régulation médicale, au-delà des difficultés qu'elle peut rencontrer localement et que vous dénoncez, a permis d'améliorer de 30% le taux de survie et de diminuer les besoins de réanimation et les séquelles. La régulation médicale doit donc, sans doute, être améliorée, mais ne peut être remise en cause dans son principe. »

Le Président de la République a raison d'appeler, au niveau central, les deux directions de tutelle (direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et direction de la défense et de la sécurité civiles), à « mieux se coordonner ». Les urgentistes attendent depuis longtemps une telle coordination.

Le Président de la République a raison d'appeler, au niveau territorial à une meilleure cohérence entre les schémas d'organisation sanitaire, les SROS, et les schémas départementaux d'analyse et de couverture des risques, les SDACR. Le rôle du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires sera déterminant pour assurer cette indispensable cohérence.

Le Président de la République a raison, s'agissant des gardes des médecins généralistes, d'affirmer qu'« il n'est pas acceptable que la permanence des soins ne puisse être assurée ». Dans ce domaine, les réflexions du rapport de Jean-Yves Grall devront donc, le plus vite possible, être prises en compte.

Le Président de la République a raison, à l'occasion de la présidence française au deuxième semestre 2008, de prévoir de renforcer les capacités de l'Union européenne dans la gestion des situations critiques de grande ampleur et de vouloir doter l'Europe d'une capacité d'intervention pour faire face aux catastrophes de toutes natures.

Le Président de la République, enfin, nous engage à travailler avec pragmatisme et dans la concertation à la recherche de l'amélioration de « la synergie entre les services, pour éviter toute rupture dans la chaîne, du secours ... aux soins » ... « en vue du seul bénéficiaire qui compte : la victime, la personne qui demande aide et assistance ». C'est ce même esprit qui anime les urgentistes.

Dans une logique constructive, nous demandons aux professionnels des structures d'urgence hospitalières :

- de ne répondre en aucun cas aux provocations de la Fnsp
- de rencontrer rapidement les professionnels des services d'incendie et de secours de leur département pour leur demander ce qu'ils pensent, eux, de l'organisation en place et de faire remonter les observations ainsi recueillies.

Dans cette même logique constructive, nous participerons, dès les prochains jours, sans complaisance à l'égard des propos souvent démagogiques tenus par la Fnsp, mais avec l'esprit ouvert, à la recherche de toutes les améliorations susceptibles d'améliorer encore le service que nous devons tous ensemble à la population.

**Marc GIROUD**

Président de Samu de France

[http://www.samu-de-france.fr/fr/ressources\\_pro/informations/information\\_ca/front/afficher/?id\\_actu=367](http://www.samu-de-france.fr/fr/ressources_pro/informations/information_ca/front/afficher/?id_actu=367)